

SunSud

Le premier projet bruxellois de partage d'énergie solaire dans un logement social



BIENVENU-E-S sur la page de données qui montrent où SunSud fait une différence !

Lors du montage de projet, les locataires du 22, 24, & 26 Rue Vlogaert ont décidé de répartir l'électricité solaire prioritairement vers les compteurs des communs, au bénéfice de tous les locataires.

Ensuite, l'énergie solaire restante est envoyée vers les locataires qui ont choisi de prendre un abonnement à l'énergie solaire : bénéfices privatifs.

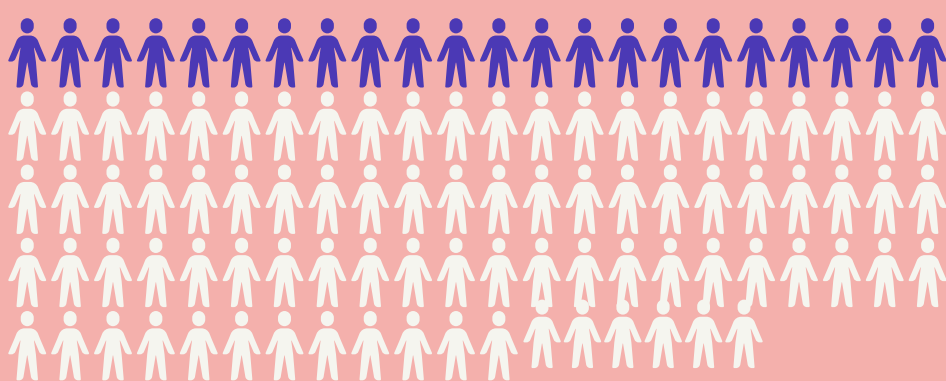
L'excédent de production, finalement, est réinjecté sur le réseau public. C'est ce qui est disponible pour des futurs abonnés dans l'immeuble.

Plus d'infos ? Envie de s'abonner ?

Adressez-vous au PCS au rez-de-chaussée de la Rue Vlogaert 24, ou appelez le 0496 32 54 88

Envie de monter votre propre projet de partage d'énergie solaire ?

Visitez la page web du facilitateur : <https://environnement.brussels/news/un-nouveau-facilitateur-pour-le-partage-denergie>

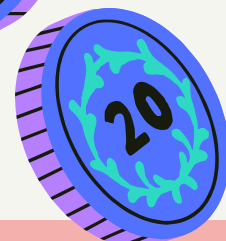


22 DES 106 LOCATAIRES ont choisi de prendre un abonnement à l'énergie solaire

UNE ÉNERGIE MOINS CHÈRE

Prix de l'électricité solaire du bâtiment fixé pour SunSud :

Prix du marché actuel sur le marché, au tarif social :



Les ... derniers mois les panneaux ont produit ... kWh d'électricité solaire

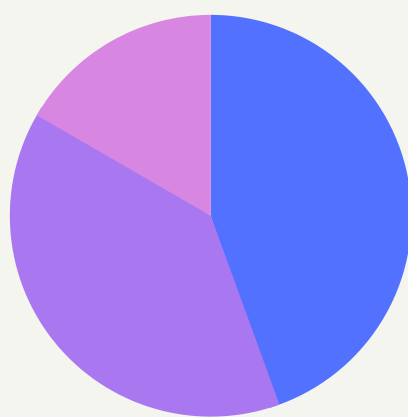


1kWh = environ 1



Comment cette production est redistribuée ?
... % du volume produit a été utilisé sur place, dans le bâtiment, sans surcharger le réseau public.

Réinjecté dans le réseau public
16.7%



Communs du bâtiment
44.4%

Habitations des abonnés
38.9%